

**JEU 2017/2018**



### **Le jeu concours**

**« Let's move healthy ! - Lass uns gesund bewegen ! »  
est ouvert !**

Faire du sport, se dépenser tout en préservant sa santé.  
Marcher, courir, rouler, nager, danser, jouer, autant d'activités corporelles vécues seul et à plusieurs.  
Changer ses habitudes et ses modes de déplacement pour rester en forme.  
Exposez-nous en anglais/en allemand vos conseils et vos pratiques vous permettant de préserver votre capital santé...

- Ce concours est organisé par la direction académique du Pas-de-Calais.
- Votre production peut être illustrée par des images réalisées lors de séances d'EPS, de rencontres sportives (inter-classes ou inter-écoles) ou de classes transplantées et doit être envoyée sous format numérique.

## **Règlement**

↪ Le jeu concours est ouvert à toutes les écoles et à tous les niveaux de classe (de la maternelle à la sixième). La liaison école-collège est particulièrement adaptée pour la réalisation d'un projet commun en langue (anglais, allemand...)

↪ Chaque production n'excédera pas 2 minutes.

↪ Lors de l'appréciation de chaque production, le jury sera particulièrement attentif à:

- la richesse dans l'utilisation de la langue vivante, l'adéquation avec le milieu découvert et l'activité pratiquée.
- la qualité sonore, visuelle, audiovisuelle du document.

↪ Les productions sont à envoyer de préférence en téléversement en utilisant le serveur académique FileSender ou sur CD, clé USB avec les coordonnées de l'école et le niveau de classe à l'attention de :

Laëtitia MICHEL CPD LV  
[laetitia.michel@ac-lille.fr](mailto:laetitia.michel@ac-lille.fr)

Jean-Paul Magniez CPD EPS  
[jean-paul.magniez@ac-lille.fr](mailto:jean-paul.magniez@ac-lille.fr)

Jean-Marie Fontaine CPD TUIC  
[jean-marie.fontaine@ac-lille.fr](mailto:jean-marie.fontaine@ac-lille.fr)

La date limite de réception des productions est fixée au:

**Lundi 20 avril 2018**

- Une sélection aura lieu et trois productions seront récompensées.
- Dans le cadre de ce jeu concours, vous devez vous assurer de posséder les autorisations nécessaires (droit à l'image, droit d'utiliser des oeuvres...).
- Le jury sera constitué de Monsieur le Directeur académique (président du jury), des inspecteurs de l'Education nationale chargés des missions langues vivantes, EPS et TUIC, des conseillers pédagogiques départementaux EPS, Langues vivantes et TUIC.

– Des supports d'apprentissage sont disponibles sur le site pédagogie 62 (<http://pedagogie-62.ac-lille.fr>) de la DSDEN 62 et sur les sites de circonscription.

– Vous pouvez solliciter les e-Run des circonscriptions pour vous aider dans les aspects numériques du projet.

Merci de confirmer votre intention de participation en indiquant le nom de l'école, la commune, la circonscription, le collège, (les deux en cas de projet commun) le niveau de classe, aux adresses suivantes:

[laetitia.michel@ac-lille.fr](mailto:laetitia.michel@ac-lille.fr)  
[jean-paul.magniez@ac-lille.fr](mailto:jean-paul.magniez@ac-lille.fr)  
[jean-marie.fontaine@ac-lille.fr](mailto:jean-marie.fontaine@ac-lille.fr)